

**Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH**

SDevRH/JYB/RM/EZH N° 2023 – 206

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

DECIDE

Article unique: Sont admis à concourir au concours externe des Assistants Ingénieurs n°23 BAP D : " Assistant-e ingénieur-e en production, traitement de données et enquêtes", les candidats dont les noms suivent :

**BENRABAH
BENTALEB
BERTHELOT
BOUCRET
DIOP
LAMY
LEPERCHOIS**

Yasmine Célia
Radia
Jean-Marc
Nathalie
Rokhaya
Vanessa
Estelle

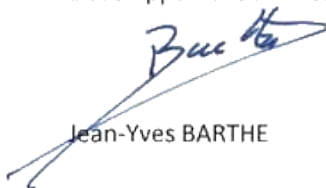
**PAUTET
SALI DAUDA
SORY KOUROUMA
SOW
THÉO MODENA
TOBADA
VALLOIS**

Sonia
Mohammed
Sory
Mariama
Théophile
Steve Biko
Benjamin

Fait à Paris, le 28 septembre 2023

Pour le Directeur du Département des Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE